

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine
Herausgeber: Suisse magazine
Band: - (2003)
Heft: 161-162

Rubrik: Panorama : les faits marquants de l'actualité suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les faits marquants de

Apartheid

■ Après Ed Fagan, c'est l'avocat Michael Hausfeld qui a déposé une plainte à New York contre vingt entreprises réparties dans six pays, au nom des victimes du régime sud-africain. Parmi les 20 entreprises visées, on retrouve le Crédit Suisse et l'UBS. L'avocat est resté vague sur le montant visé des réparations. De son côté, Wouter Basson, ex-cerveau du programme militaire chimique du régime sud-africain appelé "Project Coast" a affirmé dans une interview que la Suisse ne savait rien du programme militaire chimique sud-africain.

Expo 02

■ Une vente aux enchères de 30 000 objets d'Expo 02 a été organisée à Bienne. Le public a pu acquérir des photocopies, des machines à laver, des abris en bois, des ventilateurs, et autres fers à souder, brouettes et ordinateurs. D'autres objets étaient bien plus prestigieux. Le Montreux Jazz Festival a ainsi acquis l'artéplage mobile du Jura pour la somme de 160 000 francs, alors que sa construction en avait coûté 3,6 millions. En revanche, le monolithe de Morat, signé Jean Nouvel, n'a pas encore trouvé preneur.

Avec une mise de départ fixée à 2,2 millions, le monolithe a été adjugé pour 400 000 francs à Rolf Oberle, le propriétaire d'une société de marketing et de vente par correspondance au sud de l'Allemagne. Mais la société de construction Nüssli, propriétaire du cube, a utilisé son droit de veto. Le prix ne correspond pas à ses attentes.

Décès

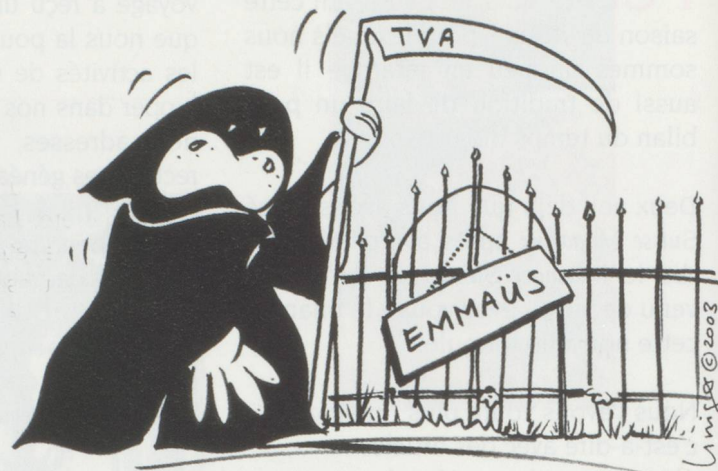
■ L'ancien conseiller fédéral Hans Peter Tschudi est mort à Bâle à l'âge de 89 ans. À 46 ans, Tschudi a fait partie du premier Conseil fédéral élu selon la formule magique. Mais c'est sa politique sociale dans les années soixante qui l'a rendu célèbre et populaire. Durant son règne, de 1960 à 1973, il a ainsi procédé à quatre révisions de l'AVS.

Transports et communications

■ Les CFF équiperont leurs 5 wagons-lits et leurs 45 wagons-couchettes de détecteurs d'incendie. L'ex-régie fédérale a pris cette décision à la suite de l'incendie qui a fait 12 morts dans un wagon-lit du train Paris-Munich.

Société

■ Huit cent vingt-deux personnes ont été interpellées



dans toute la Suisse, dans le cadre d'une opération de police nationale contre la consommation de pornographie infantile sur Internet. Du matériel illicite a été saisi et sept personnes sont suspectées d'actes sexuels commis sur des enfants.

■ Les Suisses ne veulent pas de discriminations pour les primes d'assurance maladie. Selon un sondage, 79 % d'entre eux refusent de faire payer davantage les plus de 50 ans. Ils sont 58 % à rejeter des primes plus élevées pour les groupes à risques, comme par exemple les fumeurs.

■ Les demandes d'asile ont augmenté, en octobre, de 17 % par rapport au mois de septembre. Au total, 2 978 personnes ont déposé une requête, soit 447 cas de plus. Les demandes sont nettement plus élevées qu'en octobre 2001 (2 078 requêtes). Les demandeurs d'asile de la république fédérale de Yougoslavie figurent en première place.

■ L'association Emmaüs Genève va devoir payer 464 838 francs d'ardoise de TVA. Malgré de nombreux soutiens et différentes demandes de grâce, l'association n'a pas pu faire fléchir l'Administration fédérale des contributions (AFC) : il n'y

aura pas de remise sur cet impôt dû de 1995 à 2000. Depuis 2001, les organisations caritatives gérant des brocantes sont exemptées de TVA. Pour ce qui est dû avant, l'administration fédérale n'est visiblement pas décidée à tergiverser.

■ Plus des deux tiers des Alémaniques trouvent les Romands sympathiques, mais l'inverse n'est vrai que pour la moitié des francophones, selon un sondage de l'institut GfS. Près d'un tiers des Romands ne regretteraient pas une séparation.

■ L'alpiniste André Roch est décédé à Genève à l'âge de 96 ans. En 1952, il avait acquis une renommée internationale en ouvrant la "voie népalaise" qui devait le mener à près de 200 mètres du sommet de l'Everest, en compagnie du sherpa Tensing. L'année suivante, le Britannique Edmund Hillary avait été le premier homme à vaincre le toit du monde.

Statistiques

■ La productivité horaire du travail en Suisse a augmenté au cours du deuxième trimestre 2002. Elle s'est élevée de 0,2 % par rapport au premier trimestre et de 0,2 % par rapport à la même période de 2001.



l'actualité suisse

■ Les prix à la consommation ont progressé en Suisse de 0,2 % en septembre 2002 par rapport au mois précédent. En rythme annuel, l'inflation atteint 0,5 %.

■ Les recettes provenant des amendes d'ordre infligées aux automobilistes suisses auraient rapporté quelque 420 millions de francs en 2001. En 2000, cette "activité" policière avait rapporté 400 millions de francs.

■ La population active a atteint un nouveau record en Suisse au deuxième trimestre 2002, malgré la récession. D'une manière générale, la hausse du nombre de personnes exerçant un emploi ne fait que refléter la progression de la population résidant dans le pays. Le taux d'activité est resté stable sur un an à 67,8 %, selon l'Office fédéral de la statistique.

■ Les faillites de sociétés en Suisse ont atteint en octobre leur niveau le plus élevé depuis près de deux ans. Elles ont bondi de 40 % à 397 cas, par rapport à octobre 2001. Sur dix mois, 3 347 entreprises ont déposé leur bilan, soit une hausse de 10 %. Les faillites de privés ont pour leur part augmenté de 1,4 % en octobre.

Économie

■ L'Initiative des Alpes a attribué un prix dénonçant l'absurdité de certains transports. Elle a distingué deux entreprises - la Laiterie centrale argovienne et Estavayer SA, filiale de Migros - qui font transporter des tonnes de crème jusqu'en Belgique ou en Italie pour les conditionner en sprays.

■ Les paysans et les grands distributeurs suisses ont entendu l'appel des consommateurs suisses. Ils ont déci-

dé d'un commun accord, de renoncer volontairement aux produits contenant des organismes génétiquement modifiés (OGM). Cette alliance fait suite au refus du Conseil national de décréter un moratoire en la matière. La déclaration commune a été adoptée par l'Union suisse des paysans, Biosuisse, les Producteurs suisses de lait, l'Association suisse des patrons boulangers-pâtisseries, ainsi que par les grands distributeurs Migros, Coop et Carrefour Suisse.

■ Le nombre des nuitées dans l'hôtellerie a reculé de 6,6 % à 10,19 millions au cours du trimestre d'été 2002, allant de juin à août, par rapport à la même période de l'an passé. Les nuitées vendues aux visiteurs étrangers ont régressé sur chacun des trois mois, une situation attribuée principalement au mauvais temps de juillet et août, au climat économique incertain et à la vigueur du franc, tant par rapport à l'euro qu'au dollar. On note une nette désaffection des Américains (-23 %) et l'enthousiasme des Russes (+19 %). La région touristique de Fribourg-Neuchâtel-Jura, en grande partie grâce à Expo 02, affiche une progression de 29 %.

■ La masse salariale de Coop augmentera de 2 % cette année. Le numéro deux de la distribution en Suisse a décidé de consacrer 1,5 % de cette somme au financement de salaires minimaux. Le commerce d'appareils médicaux continue à prospérer, malgré le marasme conjoncturel. De janvier à septembre 2001, les importations suisses ont progressé de 7,2 % sur un an, tandis que les exportations s'envolaient de 10,6 %.

■ Syndicat et patrons de la construction ont mis fin au conflit qui les opposait depuis des mois sur la retraite anticipée à 60 ans. Dès le 1^{er} juillet, les cotisations et premières rentes seront versées. En contrepartie, les ouvriers du bâtiment font une concession au patronat en renonçant à des hausses de salaires réels en 2003. La retraite anticipée à 60 ans entrera progressivement en vigueur d'ici à 2006. Au total, ces retraites transitoires représenteront en 2004 un volume de 250 millions de francs, soit 5 % de la masse salariale.

■ Selon le World Economic Forum, la Suisse gagne en compétitivité et passe du 15^e au 6^e rang mondial dans le classement des pays les plus performants, un classement dominé par les États-Unis. Dans son rapport, le WEF estime que "la Suisse profite d'un environnement institutionnel et macro-économique de grande qualité".

■ L'industrie suisse des machines, équipements électriques et des métaux continue de se débattre dans une situation difficile. Sur les neuf premiers mois de 2002, les chiffres d'affaires ont reculé de 13,9 %. Les perspectives ne sont pas bonnes.

Sciences

■ En collaboration avec les instituts de biochimie de l'Université de Lausanne et de chimie organique de l'EPFL, une équipe pluridisciplinaire de la firme lausannoise Serolab travaille à la création d'un vaccin antinicotine. Pour les chercheurs, il s'agit

d'injecter une molécule de nicotine modifiée susceptible de provoquer la fabrication d'anticorps empêchant l'arrivée de la nicotine au cerveau. Les tests sur les souris se sont montrés probants. Les tests cliniques sur l'homme doivent bientôt commencer, en collaboration avec l'Hôpital universitaire de Saint-Gall. Des équipes anglaises et américaines planchent également sur le sujet.

Nature

■ Le Conseil fédéral veut revoir sa copie "loup". Il s'est dit prêt à accepter le postulat de la commission de l'environnement du Conseil national qui lui demande d'aménager le concept loup en Suisse, en tenant mieux compte des intérêts des éleveurs de montagne.

■ Le Conseil d'État du canton de Vaud a adopté un plan de mesures urgentes et un crédit supplémentaire de 270 000 francs pour indemniser les agriculteurs victimes du sanglier. Cette rallonge s'ajoute à un crédit initial de 427 000 francs. La chasse va être intensifiée. Malgré des mesures pour la contenir, la population des sangliers est en constante augmentation dans les cantons situés le long du Jura.

■ Huit bisons du Tierpark de Berne et d'un parc animalier ►



▷ de Winterthour parcourent désormais les vastes étendues boisées de Russie. Ils ont été lâchés dans les régions d'Orel et de Bryansk, au sud-ouest de Moscou. Il s'agit d'un programme de réintroduction du bison d'Europe en Russie, lancé par le WWF en 1996.

■ La restauration des eaux du Léman est toujours en bonne voie. L'autorité de surveillance franco-suisse rappelle toutefois que les détergents destinés aux lave-vaisselle contiennent encore trop de phosphates. Ces produits représentent près de 10 % de l'apport domestique et industriel en phosphore dans le lac. Malgré tout le bilan global est positif et la teneur en phosphates continue de baisser.

Événements culturels

■ Jean-Luc Godard a reçu au Japon un "Praemium Imperiale", équivalent d'un prix Nobel pour les arts, un prix doté d'environ 185 000 francs. Parmi les autres lauréats figurent le peintre contemporain allemand Sigmar Polke, le sculpteur italien Giuliano Vangi, l'architecte

britannique Norman Foster et le baryton allemand Dietrich Fischer-Dieskau.

■ Bénédicte de Tscharner, 65 ans, ancien ambassadeur de Suisse en France, a été nommé président de la Fondation pour l'histoire des Suisses dans le monde. Anselm Zurfluh, 49 ans, devient directeur du Musée des Suisses dans le monde. La fondation et le musée, installés à Pregny-Chambésy, ont pour objectif de faire connaître le plus largement possible l'histoire des Suisses de l'étranger qui ont exercé une influence sur leur temps.

■ Le Musée d'Yverdon vient de recevoir en dépôt des pièces d'un haut intérêt pour l'histoire locale. Parmi eux, un prestigieux parchemin daté de 1768. Il s'agit du diplôme signé du roi de

Pologne conférant l'indignité et tous les privilèges de la noblesse polonaise à Élie Bertrand, pasteur naturaliste qui a multiplié les travaux en paléontologie, minéralogie, chimie et géologie. En attendant de disposer de locaux adéquats, le musée a confié le document à la bibliothèque publique.

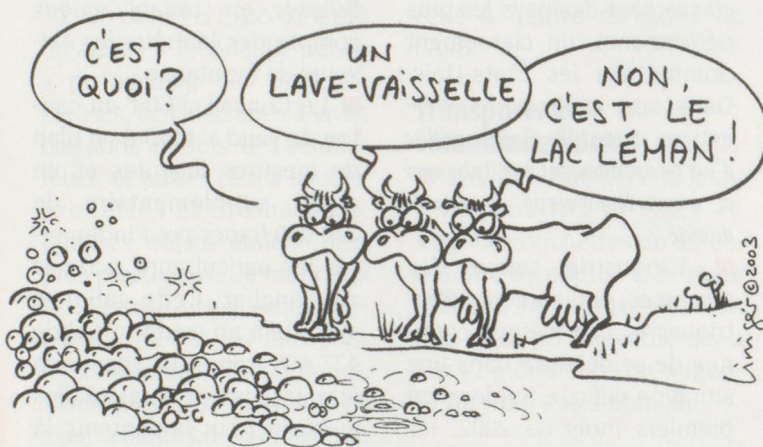
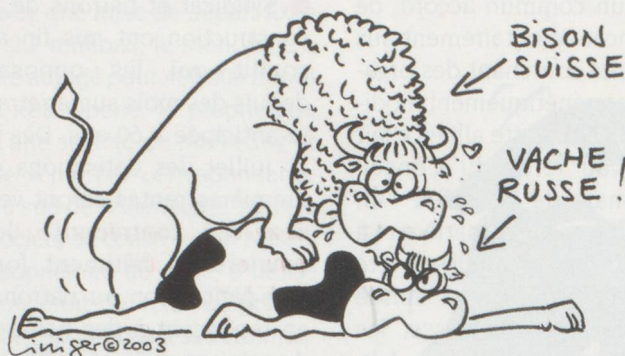
■ Un orgue fabriqué en Suisse et offert par la principauté du Liechtenstein a été inauguré à la Chapelle Sixtine. Quelque 150 invités dont l'ancien conseiller fédéral Flavio Cotti étaient réunis dans l'édifice pour l'occasion.

■ Le conseiller fédéral Joseph Deiss veut empêcher la publication du livre de l'ancien sous-secrétaire d'État américain Stuart Eizenstat. *Imperfect Justice* retrace le destin de victimes survivantes de l'Holocauste et les négociations pour le versement de réparations. Le livre aborde notamment le rôle de la Suisse à l'égard de l'Allemagne nazie. La couverture, jugée calomnieuse par Joseph Deiss, montre une croix gammée formée de lingots d'or sur le drapeau suisse. Pour le conseiller fédéral, il s'agit d'une représentation calomnieuse du drapeau suisse.

HENRIETTE GERMAIN-NICOLET

N.B. Les francs mentionnés sont des francs suisses.

PROGRAMME WWF POUR LA RUSSIE ...



Une question sur votre abonnement,
un numéro perdu, une offre promotionnelle,
votre réabonnement,
un changement d'adresse :

Service abonnements de



DIP - 18-24, quai de la Marne
75164 PARIS Cedex 19
Tél. : +33 (0)1 44 84 85 00
Fax : +33 (0)1 42 00 56 92

PROBLÈME D'IMAGE OU DE CONTENU ?

